

15. Octobre 1783.

289

« Cependant la réception, que Mr. de Pirch avoit essuïe, ne resta point sans revanche. Deux Dantzickois, qu'on regardoit comme ayant été parmi les plus actifs au tumulte du 1 Septembre, s'étant hasardés peu de jours après hors des murs, furent assommés par les soldats prussiens sur le territoire même de la ville. Le résident prussien a communiqué lui-même ce fait au magistrat par un mémoire, où il le représente comme une suite de l'animosité excessive, que l'émeute du 1 Septembre avoit causée parmi la populace des deux côtés : il demanda en conséquence, que le magistrat y mit ordre & prit des mesures pour rétablir la tranquillité. Celui-ci s'y est prêté sur le champ : il a fait publier à son de trompe une ordonnance, portant les défenses les plus rigoureuses de tout tumulte & violence. Les mêmes défenses ont été faites par une ordonnance de la régence prussienne, affichée dans les différens endroits de son territoire. Ces mesures réciproques ont produit un effet salutaire ; & samedi 6 de ce mois, le colonel de Pirch a traversé la ville en chaise ouverte, sans qu'il y ait eu le moindre mouvement parmi le peuple, qui ne se laissa aller le lundi précédent à la fureur, qu'en voyant venir cet officier à main armée pour forcer le passage. Sur le bruit néanmoins, répandu sans fondement, que le petit-peuple avoit dessein d'attaquer le bureau de la douane prussienne au Nouveau-Canal, Mr. de Pirch a fait renforcer ce poste ; & il a mis une soixantaine de soldats en quartiers à Langeführ, endroit à une demi-lieue d'ici, où nos principaux habitans ont leurs maisons de campagne : sur l'avis de l'approche des troupes, ils s'en sont tous retirés dans la ville fort à la hâte. »

« Hier, il est arrivé de Berlin une estafette, qu'on croit chargée des instructions de la cour, relativement à l'affaire du 1 Septembre. Effectivement nous apprenons en ce moment, que le résident de cette cour a remis aujourd'hui un mémoire au président du magistrat, par lequel il demande en deux fois 24 heures ré-
ponse